



## Dépistage organisé du col de l'utérus : bientôt des kits d'auto-prélèvement

Stéphanie Lavaud

AUTEURS ET DÉCLARATIONS

22 janvier 2024

Paris, France – Les kits d'auto-prélèvement vaginal (APV) pourraient faire une entrée remarquée dans le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus dans les mois à venir. Leur utilisation possible ayant été actée par l'Institut national du Cancer (INCa) et les pouvoirs publics, a affirmé le Pr Xavier Carcopino (Hôpital Nord, Marseille) à l'occasion du congrès de la Société Française De Colposcopie Et De Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV)<sup>[1]</sup>. Seules les femmes de plus de 30 ans n'ayant pas répondu à un premier courrier seraient concernées dans un premier temps. Explications.

Une alternative intéressante

Le dépistage du cancer du col de l'utérus a un taux de participation de 60%. Comment atteindre les 40% de femmes qui passent au travers des mailles du filet ? Une première option consiste à mieux convaincre les femmes de répondre à ce dépistage. La deuxième passe par l'auto-prélèvement à faire soi-même chez soi : « ce sera peut-être la clé » a considéré la Dre Christine Bergeron, anatomo-cyto-pathologiste (Paris). De son côté, le Pr Carcopino a renchéri en indiquant que cette méthode était de « plus en plus mise en avant car c'est un moyen d'atteindre les femmes qui ne se font pas dépister ou qui sont insuffisamment dépistées », modulant toutefois son propos en ajoutant que « l'auto-prélèvement ne permet pas tout ». De quoi s'agit-il ? C'est un écouvillon vaginal que la femme insère elle-même dans son vagin, puis qu'elle place dans un flacon de transport afin de l'envoyer à un laboratoire d'analyse. La recherche de la présence d'un papillomavirus humain de haut risque – pouvant potentiellement donner une lésion pré-cancéreuse – est alors effectuée (test HPV) sur ce prélèvement. En revanche, il ne permet pas la réalisation d'une cytologie – ce qui est possible avec un frottis. Cela constitue une des limites de ce test, « s'il est positif, il est nécessaire de

consulter un médecin pour faire une cytologie de triage » indique le Pr Carcopino. Autre inconvénient : en réalisant son prélèvement à domicile, la femme ne bénéficie pas de l'information que pourrait lui donner le médecin sur l'infection par HPV, ni des autres aspects de la prévention.

Pour autant, le test HPV présente deux points forts : il a montré une sensibilité comparable pour le diagnostic des lésions précancéreuses à un test réalisé pour un professionnel de santé et il augmente le taux de couverture du dépistage du col de l'utérus par les femmes qui ne se feraient pas dépister par un professionnel de santé – qu'elle qu'en soit la raison <sup>[2]</sup>, a insisté le Pr Carcopino.

Disponible d'ici quelques mois dans le cadre du dépistage organisé

Sur la base de nombreux arguments en faveur de ce test, le [référentiel national de l'INCa](#) a établi en 2022 que l'auto-prélèvement constituait une alternative au prélèvement cervico-utérin fait par un professionnel de santé pour le dépistage des femmes de 30 à 65 ans – c'est-à-dire celles qui relèvent d'un dépistage par un test HPV – qui ne se font jamais ou pas suffisamment dépister et que les pouvoirs publics ont finalement accepté son utilisation dans le cadre du dépistage organisé. « Il devrait être disponible d'ici quelques mois, non pas pour toutes les femmes, mais chez celles de plus de 30 ans pour qui la probabilité d'avoir un HPV de haut risque est plus faible que chez les plus jeunes, et pour celles qui n'ont pas répondu au premier courrier d'invitation qui leur est envoyé » a bien précisé le gynécologue marseillais. Il sera alors, selon toute probabilité, envoyé par courrier au domicile de la patiente, avec une enveloppe de retour pré-timbrée comme peut l'être l'Hémocult.

Les kits d'APV sont néanmoins déjà disponibles en France dans les laboratoires d'analyses médicales (et certaines pharmacies), remboursés sur présentation d'une prescription médicale.